



Distr.
GENERALE

A/2134/Add.7
10 septembre 1952
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

MASTER

Septième session

5 NOV 1952



RENSEIGNEMENTS PROVENANT DES TERRITOIRES NON AUTONOMES:
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS EN VERTU DE L'ARTICLE 73 e)
DE LA CHARTE. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Résumé des renseignements transmis par le Gouvernement du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^{1/}

Conformément aux termes de l'alinéa a) du paragraphe 4 de la résolution 218 (III) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a préparé le résumé suivant des renseignements transmis en 1952 qui décrivent les progrès accomplis dans les domaines économique, social et de l'enseignement, pendant la dernière période triennale.

Les renseignements ont été classés sous les principales rubriques des parties II, III et IV du Schéma révisé, tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 551 (VI).

Le présent résumé concerne les renseignements transmis relativement au Bassoutoland, au Betchouanaland et au Souaziland.

^{1/} Ce résumé est également soumis au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Page
Bassoutoland	3
Betchouanaland	23
Souaziland	40

BASSOUTOLAND

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

La superficie du Bassoutoland est de 11.716 milles carrés (30.345 km²). Les chiffres de la population, d'après les deux derniers recensements, se sont établis comme suit:

	<u>1936</u>	<u>1946</u>
Africains	559.273	561.289
Européens	1.434	1.689
Métis et Asiatiques	1.604	876

CONDITIONS ECONOMIQUES

Renseignements généraux

L'économie du Bassoutoland repose principalement sur l'agriculture et l'élevage. Les cultures les plus importantes sont le maïs, le sorgho, le blé et les pois. La laine et le mohair constituent les principaux produits d'exportation. La structure économique du territoire est étroitement liée à celle de l'Union Sud-Africaine.

L'état actuel de fertilité des terres arables ne permet pas des cultures suffisantes pour les besoins de la population et l'une des principales exportations du pays est celle de la main-d'œuvre non spécialisée et semi-spécialisée, qui se rend dans l'Union Sud-Africaine pour travailler dans les mines et les centres industriels.

Des recherches géologiques ont montré que le pays est dépourvu de ressources minérales appréciables. Les programmes de développement qui sont actuellement à l'étude concernent la production d'énergie hydro-électrique, des travaux d'irrigation et le séchage à l'ombre des cuirs et peaux.

Aux termes des Colonial Development and Welfare Acts, un crédit de 830.000 livres sterling a été alloué au Bassoutoland pour une période de dix ans. Ces plans de développement font une part importante aux travaux de conservation des sols et à l'amélioration des ponts et chaussées. D'autres plans, qui doivent être financés par les recettes locales, concernent les travaux publics et la formation du personnel de santé. Toutefois, on estime qu'avant d'entreprendre un plan de développement général, il est nécessaire de procéder à certaines réformes politiques et administratives: on entreprend donc la réorganisation du système administratif autochtone en vue d'y inclure des représentants plus jeunes, et l'on réduit le nombre des tribunaux indigènes.

Agriculture, élevage et forêts

Le Service de l'agriculture et de l'élevage comprend 32 fonctionnaires européens et un personnel africain composé d'un aide-vétérinaire, de 44 moniteurs et de 67 moniteurs adjoints. La nomination de 5 Africains comme fonctionnaires chargés du développement a été approuvée en principe; ils seront chargés principalement d'organiser et de surveiller les travaux pratiques que le Service effectue sur place.

Un Office du cheptel (Livestock Board) a été créé en 1950 pour élaborer une politique à longue échéance en matière d'élevage et pour assurer la liaison entre l'Administration et les populations. Cet Office, dont les fonctions ont été élargies pour comprendre les questions agricoles, est désigné maintenant sous le nom de Conseil consultatif agricole (Agricultural Advisory Board) et se compose de fonctionnaires des services agricoles et de représentants des populations locales. On étudie actuellement des propositions tendant à élargir encore davantage les champs d'action de cet organe et à créer une station expérimentale centrale en vue de fournir des services consultatifs.

Indépendamment des dépenses couvertes par les subventions du Fonds de développement, les dépenses afférentes aux services agricoles et vétérinaires pour les années 1948-1949, 1949-1950 et 1950-1951 se sont élevées à 74.836, 80.101 et 89.925 livres sterling respectivement.

La superficie du Bassoutoland est d'environ 7.500.000 acres: un cinquième environ consiste en terres basses et le reste est montagneux et d'accès difficile. A peu près 1.100.000 acres (445.000 hectares) sont cultivés et il n'est guère possible d'augmenter la superficie cultivable. Les terres des régions montagneuses sont utilisées comme pâturages.

Un certain nombre de programmes relatifs à la conservation des sols, financés par le Fonds de développement, sont en cours d'exécution. Une nouvelle subvention de 122.000 livres sterling, accordée en 1950-1951, a permis d'accélérer l'exécution du programme en cours. Les travaux accomplis pendant l'année ont consisté à aménager en terrasses 22.000 acres (2.900 hectares) de terrain, à construire des bandes de retenue ainsi que 33 barrages, et à planter 12.000 arbres environ. L'entretien des aménagements destinés à la conservation des sols est à la charge de l'Administration pendant un an après que les terrasses ont été construites; passé ce délai, l'occupant des terres doit assurer cet entretien. Des sanctions sont prévues en cas de négligence; mais, comme les chefs se sont montrés peu enclins à les appliquer, les lois indigènes ont été amendées à titre d'essai pendant une certaine période, de manière à autoriser les chefs ou les autorités locales à infliger au délinquant une amende de 10 shillings chaque fois qu'un tribunal est saisi d'un cas de manque d'entretien.

Il existe au Bassoutoland un régime foncier communal et tout homme marié a droit à une allocation de terres arables; mais le bétail appartient en propre à chaque agriculteur et les pâturages sont communaux. Les non autochtones n'ont pas accès à la propriété foncière dans le territoire, mais des terres ont été allouées aux commerçants et aux missions qui en avaient besoin. Toute personne qui cesse d'avoir une part active dans le développement économique du Bassoutoland doit quitter le territoire. Les réserves du Gouvernement se limitent à de petites superficies autour du siège de l'Administration dans la capitale et les districts. On a approuvé en principe, à titre de projet-témoin, l'organisation d'une Tennessee Valley Authority en miniature pour tout un bassin hydrographique. Les terres seront classées et utilisées en conséquence. En ce qui concerne la conservation des sols et des eaux, l'ensemble de la région constituera une unité. On emploiera de meilleures pratiques agricoles sur une base coopérative et les services médicaux ainsi que l'enseignement seront également améliorés.

Les chiffres relatifs aux surfaces cultivées et à la production s'établissent comme suit:

	Surfaces cultivées (en acres)		Production (en sacs de 200 livres)	
	1950 ^{1/}	1951	1950	1951
Maïs	443.200	350.000	2.345.000	700.000
Sorgho	138.900	120.000	543.000	200.000
Blé	121.-00	100.000	548.500	300.000
Autres cultures	35.400	25.000	136.400	110.000

^{1/} Ces statistiques sont tirées de l'enquête relative à l'agriculture (Agricultural Survey) de 1949 et calculées d'après la production brute. Antérieurement, toutes les estimations relatives à la production agricole étaient fondées principalement sur des impressions personnelles et sur la production de parcelles de démonstration et de parcelles prises comme échantillon.

La baisse dans la production du maïs est attribuée en partie aux pluies tardives de 1950 et aux gelées de 1951. La récolte de blé a également souffert de la pluie.

<u>Cheptel</u>	<u>Recensement de 1949</u>	<u>Recensement de 1951</u>
Ovins	1.557.546	1.564.001
Caprins	609.267	637.065
Bovins	431.141	401.221
Mulets	2.468	3.089
Anes	49.005	59.188
Chevaux	78.832	102.903
Porcins	30.111	35.876

A l'exception de deux districts peu importants, tous les pâturages des régions montagneuses sont soumis à un contrôle, et les centres d'élevage d'où l'on avait retiré le bétail, il y a quatre ou cinq ans, sont prêts maintenant à en recevoir de nouveau en fonction de leur capacité et de manière à appliquer le système de pacage par roulement. Par tradition, l'élite bassouto a toujours considéré le bétail comme une marque de richesse dont la quantité importait plus que la qualité: cette conception tend cependant à se modifier. Le Grand Chef a maintenant accepté le principe de la réduction du nombre de bêtes, et les Autorités indigènes en consultation avec le Service, sont chargées de mettre au

point l'application équitable de ce principe.

En 1937, un système de classement des laines a été institué et l'on a formé une équipe de trieurs de mohair. L'Administration a fourni des béliers de race pure pour la reproduction. Afin d'aider les Bassoutos à obtenir des prix plus élevés pour les cuirs et peaux, le Gouvernement est en train d'aider au développement d'une industrie des cuirs séchés à l'ombre. Jusqu'à présent, le débouché principal pour les cuirs et peaux du Bassoutoland était l'Union Su-Africaine, où les prix sont fixés à un taux inférieur au cours mondial. En vertu d'un accord, les cuirs et peaux du Bassoutoland peuvent désormais être exportés en entrepôt à caution, pour être expédiés par mer. On constitue actuellement à cet effet une société à responsabilité limitée.

Un cours de formation a été organisé pour les aides-vétérinaires, d'une durée d'un an; douze moniteurs adjoints ont été désignés pour suivre ce cours.

Il n'existe pas, dans le territoire, d'exploitation forestière commerciale, mais l'Administration encourage les Autorités indigènes et les particuliers à planter des arbres. Environ 24.000 plants provenant de cinq pépinières de l'Administration leur ont été fournis.

Industrie

Une industrie des cuirs et peaux est en voie de création. L'Organisation des industries artisanales (Home Industries Organization), qui a été créée en 1946 pour former des tisserands et pour encourager l'artisanat indigène, s'est révélée trop onéreuse. En 1949, le Grand Chef a nommé cinq instituteurs africains pour examiner l'oeuvre qu'elle a accomplie et formuler des recommandations sur la politique à suivre. A la suite de cette enquête, il a été décidé de supprimer cette Organisation. La plus grande partie du capital sera investie et l'intérêt servira à financer trois écoles d'arts et métiers établies dans des centres de missions, sous l'autorité du Directeur de l'enseignement.

Transports et communications

Aviation: Il y a deux champs d'aviations pour les avions de type le plus léger. Il existe également un certain nombre de terrains d'atterrissage que les commerçants utilisent pour le transport des marchandises.

Chemins de fer: Le territoire est relié au réseau ferroviaire de l'Union Sud-Africaine dont un mille se trouve dans le Bassoutoland. Le service des transports routiers organisé par les chemins de fer de l'Union Sud-Africaine assure des services réguliers à l'intérieur du territoire.

Routes: Un assez bon réseau routier dessert la zone des terres basses. Des routes secondaires, partant des routes principales, conduisent vers l'intérieur et des routes vicinales relient les routes secondaires aux centres commerciaux et aux missions. Bien que plusieurs routes franchissent maintenant la première chaîne de montagnes, aucune n'atteint encore la seconde.

L'Administration entretient les routes secondaires; au cours de 1951, elle a fait recouvrir certaines routes de gravier et amélioré l'écoulement des eaux. Les routes vicinales sont entretenues par les commerçants et les autres usagers, avec l'aide de subventions annuelles de l'Administration. En 1951, deux grosses niveleuses mécaniques et une pelle mécanique ont été achetées. Grâce au Fonds de développement colonial économique et social, on a pu terminer un pont près de Leribe et l'on envisage d'en construire d'autres. On a commencé à construire la route de montagne qui conduira au coeur du territoire et, à la fin de l'année, 15 milles étaient déjà achevés.

Services postaux et télégraphiques: Dans la région des terres basses, il existe un service postal normal et un réseau téléphonique et télégraphique qui dessert approximativement la même région que les routes principales. On utilise des bêtes de somme pour distribuer le courrier dans les régions montagneuses. Des services de courrier aérien ont été institués en 1950 entre Mokhotlong et Maseru, dans le territoire, et Ladysmith, dans la province de Natal (Union Sud-Africaine). L'administration du service postal du territoire est rattachée directement au service postal de l'Union Sud-Africaine, mais le Bassoutoland émet ses propres timbres.

Téléphone et radiocommunications: Il y a eu soixante nouveaux abonnés au téléphone et l'installation du central téléphonique, à Maseru, a été modernisée. Les quatre principaux centres sont reliés par un service radiotélégraphique et on a délivré plusieurs permis à des commerçants et à des missions pour utiliser des moyens de radiocommunications privés.

Finances publiques, banques et crédit

Le Trésor national bassouto (Basutoland National Treasury) a été créé en 1946 dans le cadre de la réorganisation de l'Administration indigène pour servir de base au développement général du pays. Le Trésor national reçoit de l'Administration 36 pour 100 de l'impôt indigène, les amendes et les frais perçus par les tribunaux indigènes, ainsi que le produit de la vente du bétail égaré. Ces recettes sont utilisées pour payer le personnel de l'Administration indigène, y compris les chefs et les autorités locales, pour entretenir les pistes et pour effectuer les travaux de conservation des sols. En 1950-1951, les recettes totales du Trésor national se sont élevées à 148.079 livres sterling; dont 98.641 livres représentaient la part de l'impôt indigène, et 37.348 livres provenaient des amendes et frais perçus. Les dépenses courantes ont été de 129.620 livres; dont 12.027 pour les dépenses périodiques et 4.727 livres pour les services agricoles et vétérinaires. En outre, 4.520 livres ont été consacrées à des biens de capital.

Les recettes et les dépenses s'établissent comme suit:

	<u>1948-1949</u>	<u>1949-1950</u>	<u>1950-1951</u>
	(en livres sterling)		
Recettes			
Territoire	908.458	893.152	988.603
Subventions du Fonds de développement colonial économique et social	72.477	89.983	89.863
Total	980.935	983.135	1.078.466
Dépenses			
Territoire	915.562	930.716	1.006.536
Programme du Fonds de développement colonial économique et social	74.418	89.578	102.087
Total	989.980	1.020.294	1.108.623

L'augmentation des recettes est due en partie à l'assouplissement des restrictions apportées par l'Union Sud-Africaine aux importations.

Une somme de 830.000 livres sterling a été accordée au titre du Plan décennal de développement. Elle a été répartie de la façon suivante:

	<u>Montant total des attributions pendant les dix ans</u>	<u>Total des dépenses effectuées au 31 mars 1951, plus les dépenses prévues pour l'année se terminant le 31 mars 1952</u>
	<u>Livres sterling</u>	<u>Livres sterling</u>
Conservation des sols	303.480	231.065
Approvisionnement en eau	80.000	79.357
Ponts et chaussées	236.000	128.840
Services médicaux et d'hygiène	108.825	35.085
Enseignement	100.300	52.530
Enquêtes		9.630
Solde non alloué	1.395	
	<u>830.000</u>	<u>536.797</u>

Toute personne non autochtone du sexe masculin résidant dans le territoire est soumise à un impôt de capitation de 3 livres. Le taux de l'impôt indigène est resté fixé à 34 shillings, et à 40 shillings pour les plus fortunés. En outre, une taxe de 25 shillings est due pour chaque femme en sus de la première, avec maximum de 50 shillings.

Le taux de l'impôt sur le revenu est fixé à 1 shilling 3 pence par livre pour les personnes mariées et à 1 shilling 6 pence pour les célibataires. Les Africains ne sont pas assujettis à cet impôt. Pour les revenus supérieurs à 1.775 livres sterling, le taux de base est de 2 shillings par livre. Les entreprises publiques sont tenues de payer 7 shillings 6 pence par livre sur le revenu imposable mais elles bénéficient d'une remise de 45 livres; le taux pour les sociétés privées est le même que pour les célibataires. Il existe au Bassoutoland 3 entreprises publiques et 8 sociétés privées; 90 personnes environ et 6 sociétés ont des revenus imposables supérieurs à 2.000 livres.

Les recettes du territoire proviennent principalement, par ordre d'importance, des droits de douane et d'accise, de l'impôt indigène, de l'impôt sur le revenu, des droits de sortie sur la laine et le mohair, des droits de timbre et des patentes. En 1951, par suite des prix élevés de la laine et du mohair, les droits de sortie sur ces produits sont passés de 1 penny par livre à 4 pence, mais le Trésor ne reçoit que la moitié de ces droits, et l'autre moitié est versée au Fonds pour l'industrie de la laine et du mohair.

Commerce international

Presque tout le commerce de détail est entre les mains des Européens. Au cours des dernières années, cependant, un nombre croissant de Bassoutos se sont fait délivrer des licences de commerce.

Pendant de nombreuses années, le commerce extérieur du Bassoutoland a été caractérisé par un excédent des importations sur les exportations, ce qui a été possible du fait de l'exportation de main-d'oeuvre à destination de l'Union Sud-Africaine. Comme l'indiquent les chiffres ci-après (qui ne tiennent pas compte des échanges effectués par l'Administration, mais qui comprennent les exportations des sociétés coopératives), cette situation s'est modifiée en 1950, et la nouvelle tendance s'est maintenue en 1951, grâce surtout à l'augmentation des prix de la laine et du mohair.

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	<u>Livres sterling</u>		
Importations totales	2.244.117	2.432.637	2.836.059
Exportations totales	1.485.896	2.532.330	2.800.573
Principales importations, d'après leur valeur a/			
Marchandises diverses	1.744.906	2.216.279	2.440.837
Bétail	38.295	50.874	22.116
Céréales et autres produits agricoles	460.918	166.484	373.106
Principales exportations, d'après leur valeur			
Laine	976.698	1.563.914	1.652.630
Mohair	127.661	290.701	213.905
Bétail	52.345	55.437	59.815
Céréales	12.871	86.874	104.306
Haricots et pois	46.081	113.445	88.535
Cuirs et peaux	56.099	71.429	62.115

a) Ces valeurs correspondent aux importations et aux exportations effectuées par les commerçants seulement.

En outre, en 1951, la vente de bétail aux acheteurs de l'Union Sud-Africaine a représenté 32.869 livres sterling et les sociétés coopératives et les particuliers ont exporté de la laine pour une valeur de 550.876 livres et du mohair pour 30.794 livres.

Il existe un accord douanier avec l'Union Sud-Africaine aux termes duquel le Bassoutoland reçoit 0,88575 pour 100 du montant brut des recettes douanières de ce territoire. Comme la plus grande partie du commerce se fait par l'intermédiaire de l'Union Sud-Africaine, il est impossible de donner des détails sur la provenance des importations et la destination des exportations.

CONDITIONS SOCIALES

Généralités

Avec une population africaine homogène et de très petites minorités d'Européens, d'Asiatiques et de métis, le Bassoutoland ne connaît pas de problèmes raciaux importants. Les Asiatiques et les métis peuvent, en général, être classés avec la petite minorité de bassoutos non paysans, qui s'adonnent au commerce ou sont employés comme travailleurs qualifiés. Les Européens exercent tous une activité qui se rapporte, d'une manière ou d'une autre, au développement social et économique du territoire. L'octroi aux Européens d'emplacements commerciaux fait l'objet d'un contrôle rigoureux et les fonctionnaires européens doivent quitter le territoire quand ils prennent leur retraite. Les Européens forment ainsi une communauté sociale séparée, sans racines permanentes dans le pays; leur influence culturelle sur la population indigène est cependant très grande. La moitié environ des bassoutos sont des chrétiens pratiquants et il y en a peu parmi eux qui ne subissent pas l'influence des missions; la grande majorité des enfants fréquentent des écoles qui dispensent un enseignement de type européen.

Il n'existe pas de grandes inégalités; la classe, peu nombreuse, des professions libérales et commerciales n'est pas séparée profondément, dans sa manière de voir et dans ses intérêts, de la majorité paysanne.

Droits de l'homme et statut de la femme

Au Bassoutoland, les femmes peuvent être chefs de tribu, chefs de village et le Chef suprême actuel est une femme. Normalement, la femme bassouto accomplit les mêmes tâches que les paysannes d'Europe.

Conditions de la main-d'oeuvre et de l'emploi

Comme le Bassoutoland ne possède pas d'industrie, la politique du travail porte essentiellement sur le contrôle et la protection de la main-d'oeuvre migrante. Les principales activités sont l'agriculture et l'élevage; un petit nombre d'Africains sont employés comme salariés dans les emplois suivants :

Taux des salaires exprimés en shillings

	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Domestiques (par mois)	30-100 ^{a/}	30-100 ^{b/}
Manoeuvres ordinaires (par jour)	1,75- 2,5	1,75- 2,5
Contremaîtres (par mois)	100-160	100-160
Ouvriers spécialisés (par mois)	160-340	160-340
Employés de magasin (par mois)	60-140	60-140

a/ Ymcompris la valeur de la nourriture et du logement lorsqu'ils sont fournis.

b/ La nourriture et le logement sont généralement fournis en sus.

De nombreux Bassoutos quittent le territoire à la recherche de travail dans l'Union Sud-Africaine. Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des hommes allaient travailler dans les mines d'or, mais un plus grand nombre trouve maintenant du travail dans d'autres métiers. Pendant l'année 1951, plus de 36.000 Bassoutos ont été employés dans les mines d'or, plus de 10.000 dans d'autres mines et plus de 27.000 dans des métiers divers. Le tableau ci-dessous indique le nombre des laissez-passer délivrés à des Bassoutos quittant le Territoire :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Mines d'or	30.401	20.795	25.921
Autres mines	9.396	6.075	5.083
Agriculture	5.284	5.145	7.105
Divers	15.324	17.609	26.732
Total	<u>60.405</u>	<u>49.624</u>	<u>64.841</u>

Un service de recrutement recrute des travailleurs pour les mines situées dans l'Union Sud-Africaine soit par contrat, soit d'après le système d'assistance pour volontaires, qui permet à l'intéressé de choisir la mine dans laquelle il doit travailler. Des arrangements ont été pris pour permettre d'envoyer aux familles des émigrants une partie du montant des salaires et il existe un système de paiements différés; le Gouvernement a approuvé ces deux mesures et continue à les encourager. En 1951, 183.200 livres sterling ont été versées à titre de paiements différés de salaires, contre

113.343 livres sterling en 1948 et les remises faites aux familles par l'intermédiaire d'organisations se sont élevées à 146.700 livres sterling contre 126.891 en 1948. On estime que des sommes d'un montant au moins égal ont été remises par la voie postale.

Un Bureau du Travail pour les territoires relevant de la Haute Commission est établi dans l'Union Sud-Africaine. Ce Bureau est chargé du bien-être des travailleurs migrants, de leur fournir de l'assistance en cas de besoin; il perçoit également les taxes. En 1951, les taxes perçues se sont élevées à 110.117 livres sterling, contre 98.169 livres sterling en 1950.

Il n'y a pas eu de conflits du travail en 1951. Le Gouvernement n'a promulgué aucune législation de la main-d'oeuvre et aucun syndicat du travail n'a été enregistré.

Sociétés coopératives

Il y a un Secrétaire des sociétés coopératives aidé d'un Secrétaire adjoint et de quatre inspecteurs africains nommés en 1951.

La vente de la laine et du mohair constitue l'activité la plus importante des sociétés coopératives, mais on n'a pas encore établi un système bien équilibré de coopératives; actuellement, presque tous les bénéfices vont aux propriétaires des troupeaux. Le tableau ci-dessous montre le développement des sociétés de vente de la laine et du mohair, comparées aux sociétés coopératives de consommateurs:

	<u>1949</u>		<u>1950</u>		<u>1951</u>	
	Consommateurs	Vente	Consommateurs	Vente	Consommateurs	Vente
Nombre de sociétés coopératives	14	6	17	8	19	9
Nombre total de membres	852	604	1.130	1.000	1.510	1.568
Capital-actions, en livre sterling	280	600	580	850	830	1.192
Chiffre d'affaires total, en livres sterling	30	19.054	1.850	54.812	3.198	149.925

Il existe, en outre, quatre sociétés coopératives agricoles (de consommation et de vente) qui, en 1951, avaient 369 membres, un capital-actions de 306 livres sterling et un chiffre d'affaires de 3.421 livres sterling.

Une des deux sociétés coopératives de consommateurs récemment enregistrées comprend des Européens et des Africains.

Niveau de vie

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
		prix en pence	
Sucre, par livre	3 1/2	3 1/2	5
Farine de maïs, par livre	2 1/2	2 1/2	3
Haricots, par livre	3 1/2	4	5
Viande, par livre	15	18	20

Aménagement des campagnes, urbanisme et habitat

Les Bassoutos vivent dans des petits villages éparpillés; dans l'ensemble, leurs cases, construites en pierre ou en torchis avec toit de chaume et sol en terre battue, sont généralement salubres. De nombreux Bassoutos préfèrent maintenant les cases rectangulaires et les plus fortunés se construisent des maisons en pierre de taille ou en brique. Pendant l'année considérée, trois maisons pour Européens et 45 maisons pour Africains, dont la plupart étaient rembrés de la police, ont été construites ou sont sur le point d'être achevées.

Sécurité et assistance sociales

Aucun problème n'est posé par les conditions de vie urbaine et il n'existe aucun système d'assurance sociale ou d'assistance publique. Des organisations volontaires dirigées par des Européens et des Bassoutos accomplissent une tâche importante. On a construit des centres de récréation dans tous les chefs-lieux de district, et il existe dans chacun d'eux un Comité composé d'Africains, chargés d'aider le Commissaire de district et d'organiser les activités sociales.

Une caisse de secours a été organisée pour les anciens combattants bassoutos; pendant l'année, cette caisse a versé 1.316 livres sterling, principalement sous forme de bourses d'études et d'allocations familiales.

Statistiques de la criminalité et services pénitentiaires

Il y a dix prisons et un camp pour les jeunes prisonniers. En 1951, 4.055 personnes ont été emprisonnées et la population journalière des prisons a été en moyenne de 687,62 (contre 3.205 et une moyenne de 555,82, en 1950).

Le nombre des condamnations est indiqué dans le tableau suivant :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Infractions contre les personnes	419	451	481
Infractions contre les biens	595	710	1.204
Infractions aux lois sur les boissons alcooliques	77	140	119
Autres infractions	<u>1.069</u>	<u>1.212</u>	<u>1.610</u>
Total	2.160	2.513	3.414

Le nombre des condamnations pour vol de bétail a augmenté, grâce à l'activité des patrouilles de montagne. Le meurtre rituel a de nouveau constitué le crime le plus grave; neuf cas ont été signalés en 1951 (contre 6 en 1947 et 20 en 1948). Une enquête a été ouverte pour découvrir les causes de ces meurtres.

Santé publique

L'africanisation du Service de santé a continué de faire des progrès. A l'heure actuelle, ce service comprend deux médecins africains et un interne africain. On espère, qu'en 1953, il y aura au moins quatre médecins africains. Un inspecteur africain de la santé a été nommé en 1950 et un adjoint africain du Service de santé dirige un dispensaire. En 1950, six soeurs infirmières européennes ont été remplacées par des infirmières africaines.

Le personnel médical du Service de santé est le suivant :

	<u>1951</u>	
	Européen	Africain
Médecins	14	2
Infirmières pleinement qualifiées	13	
Infirmières licenciées		24
Infirmières stagiaires		14
Inspecteur d'hygiène	1	

	1951	
	Européen	Africain
Auxiliaire du Service d'hygiène		1
Elèves auxiliaires du Service d'hygiène		6
Auxiliaire du service sanitaire		1
Infirmiers		29
Elèves infirmiers		4
Surveillants de léproserie		8
Aides-infirmiers		57

Il y a en tout 24 médecins et 41 infirmières qualifiées dans le territoire :

<u>Institutions</u>	<u>Gouvernementales</u>		<u>Des Missions</u>	
	Nombre	Nombre de lits	Nombre	Nombre de lits
Hôpitaux	8	359 (13)	4	146
Centres médicaux	-		-	
Dispensaires	9		3	
Cliniques pour consultations prénatales et postnatales	Ces consultations sont données à l'hôpital			

Les dépenses totales du Service de santé se sont élevées à 116.946 livres sterling, soit 12,1 pour 100 des dépenses totales du territoire.

Il n'y pas d'établissements de formation médicale; les étudiants en médecine fréquentent les universités de l'Union Sud-Africaine. En 1951, le Conseil des infirmières pour les territoires relevant de la Haute Commission a réorganisé l'hôpital de Maseru en un Centre de formation en cours d'emploi du niveau II, destiné aux infirmières africaines qui seront appelées à passer leur certificat devant le Conseil des infirmières. Les cours de formation durent quatre ans et demi, avec un stage supplémentaire de neuf mois pour la formation en matière d'obstétrique. En 1951, 14 infirmières stagiaires suivaient ces cours.

Six élèves auxiliaires du Service de santé ont commencé leur formation en 1951; lorsqu'ils auront terminé leurs études, ils remplaceront les surveillants de léproserie, de façon que leur activité comprenne les soins généraux de médecine préventive.

L'état général de nutrition de la population est satisfaisant, mais les cas de pellagre et d'avitaminose sont encore fréquents. L'incidence de ces maladies a été plus élevée en 1951 qu'en 1950, à cause surtout des mauvaises

récoltes. On s'efforce de faire adopter un régime alimentaire plus varié et mieux équilibré.

Par suite de la sécheresse et du manque de pluie, l'approvisionnement en eau a été généralement insuffisant pendant l'année 1951; cependant la construction de barrages destinés à la conservation du sol a amélioré quelque peu la situation.

A Buthe Buthe, on est en train de consttuer un hôpital de douze lits, financé par le Fonds colonial de développement économique et social. Il n'existe aucun asile d'aliénés, mais on a créé un centre de détention provisoire pour les maladies mentales. Un nouveau centre de santé a été ouvert et quatre dispensaires en montagne doivent être construits. Le gouvernement a approuvé la construction de trois autres centres de santé et d'un hôpital général de 250 lits à Maseru, qui seront financés par le Fonds colonial de développement.

Parmi les autres mesures en matière de santé publique, il faut citer : l'examen obligatoire des personnes que l'on présume atteintes de la lèpre, le traitement gratuit des maladies vénériennes et les vaccinations gratuites contre la diphtérie et la fièvre typhoïde. Toutes les écoles donnent des cours d'hygiène.

Condition de l'enseignement

Le principal effort de la politique de l'enseignement vise à élever le niveau de l'instruction et à lui donner un caractère plus pratique. Le but le plus immédiat consiste à améliorer les établissements de formation des maîtres. Parmi les autres problèmes spéciaux qui se posent, il convient de mentionner l'instruction des jeunes bergers, la prépondérance des filles dans les écoles primaires et le fait que des maîtres abandonnent la carrière de l'enseignement pour des postes mieux rétribués.

Organisation administrative de l'enseignement

Le Directeur de l'instruction publique est assisté par un fonctionnaire supérieur et cinq fonctionnaires de l'enseignement. Il existe un Conseil consultatif central pour l'enseignement des Africains et, dans chaque district, un Comité consultatif de district; les Bassoutos sont en majorité tant au Conseil qu'aux comités. L'Association des maîtres africains du Bassoutouland, à laquelle appartiennent tous les maîtres du territoire, élit des représentants

au Conseil consultatif central et aux comités consultatifs de district. La principale fonction de ces organes est d'étudier la répartition des ressources provenant du Fonds colonial de développement économique et social pour les écoles élémentaires et d'examiner les demandes d'enregistrement des nouvelles écoles. En 1951, des recommandations relatives à la nécessité de créer de nouvelles écoles intermédiaires ont été présentées.

A l'école secondaire du gouvernement, le personnel est remplacé peu à peu par des Africains et le premier fonctionnaire africain nommé au service de l'enseignement a été désigné comme directeur de l'école.

Le budget de l'enseignement a été de 161.602 livres sterling, dont environ 123.650 livres ont été versées sous forme de subventions aux écoles des missions. On estime que les missions ont dépensé, sur leurs propres fonds, environ 25.360 livres sterling. Les dépenses totales du Gouvernement pour l'enseignement se sont élevées en 1950-1951 à 156.267 livres sterling, contre 155.711 en 1949-1950.

Les missions doivent se procurer leurs propres locaux scolaires, mais elles reçoivent de temps à autre une aide financière du gouvernement à cet effet. Depuis 1947, le Gouvernement leur accorde des subventions d'environ 300 livres sterling par district sur les ressources du Fonds colonial de développement à condition que les missions en dépensent autant. Grâce à ces subventions, on a pu faire jusqu'à maintenant des agrandissements et des réparations dans 249 écoles.

Organisation du système scolaire

L'enseignement primaire est gratuit, mais des droits de scolarité couvrant les frais de pension sont perçus dans les écoles secondaires et les écoles normales. Les élèves des écoles techniques paient des droits peu élevés, mais, après la première année, les apprentis reçoivent une paie qui, à la fin du cycle des études, équivaut au montant des droits acquittés.

Dans toutes les écoles primaires indigènes, la langue vernaculaire demeure le sessuto et l'anglais constitue une des matières d'enseignement. Dans les écoles intermédiaires, l'enseignement se fait dans la langue vernaculaire jusqu'à la sixième classe (Standard VI), à partir de laquelle elle est remplacée par l'anglais. Le système d'examen dans les écoles secondaires est analogue à celui du Département de l'enseignement du Cap.

Des bourses sont accordées aux étudiants pour leur permettre de suivre des cours de formation hors du territoire. Un petit nombre de Bassoutos ont pu continuer leurs études dans l'Union Sud-Africaine où, depuis trois ans, l'interdit contre les Africains qui ne sont pas citoyens a été assoupli.

<u>Ecoles</u>	1951		
	du <u>Gouvernement</u>	<u>subventionnées</u>	Non <u>subventionnées</u>
Primaires avec enseignement en langue vernaculaire	2	722	104
Intermédiaires	5	63	
Postprimaires, y compris les écoles normales, secondaires et techniques	2	10	
Collège universitaire			1
Nombre de maîtres et professeurs :			
Dans les écoles primaires subventionnées			
Maîtres qualifiés	857		
Maîtres semi-qualifiés	224		
Maîtres non qualifiés	<u>788</u>		
	1.869		
Dans les écoles secondaires et professionnelles	52		
Nombre des élèves inscrits			
	<u>Garçons</u>	<u>1951 Filles</u>	<u>Total</u>
Ecoles primaires, jusqu'à la 6ème classe inclusivement	29.650	58.597	88.247 ^{a/}
Ecoles secondaires et professionnelles	758	393	1.151
Universités			
Dans le territoire	18	5	23
Hors du territoire			22

a/ Y compris 1.516 garçons et 3.770 filles dans des écoles privées non subventionnées.

Le nombre total des élèves inscrits dans le territoire, soit 89.421, représente une proportion de 16 pour 100 de la population du territoire (d'après le recensement de 1946), mais 13,7 pour 100 seulement de la population totale si l'on tient compte des migrants absents.

Il y a deux écoles normales de jeunes gens, trois écoles normales de jeunes filles et une école normale mixte. L'école technique a été réorganisée; les cours portant sur le bâtiment, la menuiserie et le charonnage ont été combinés en une section de la construction, dans laquelle tous les apprentis qui suivent ces cours recevront la même formation théorique. Un cycle d'études commerciales de deux ans a été institué dans les écoles au niveau du certificat d'études primaires supérieures, qui prépare au Senior certificate national de l'Union Sud-Africaine.

Les garçons et les filles du territoire pratiquent le scoutisme.

Renseignements relatifs au développement de l'enseignement

Le plan de développement de l'enseignement prévoit qu'à la fin de la période de cinq ans se terminant en 1952, 8 écoles intermédiaires seront en mesure de donner les cours de première année des écoles secondaires. Il est également prévu qu'à la fin d'une période de dix ans, les 94 écoles qui bénéficient actuellement d'une aide partielle seulement en raison du manque de personnel qualifié, seront placées sur la liste des écoles complètement subventionnées. Le plan prévoit également la création de quatre écoles présecondaires (Junior).

Le Conseil du Bassoutoland a accepté en principe d'instituer un fonds de 100.000 livres sterling destiné à l'enseignement supérieur. Ce fonds sera constitué en majeure partie au moyen d'une taxe spéciale de 5 shillings pour tous les adultes du sexe masculin et au moyen d'un impôt progressif applicable aux diverses catégories d'Africains qui sera calculé d'après le salaire ou le nombre de bêtes qu'ils possèdent.

Information des masses

Il existe 4 journaux en langue vernaculaire, dont l'un est subventionné par le Gouvernement, un autre appartient à une société privée, et les deux autres aux missions. Le Bureau des relations publiques a été fermé faute

de ressources. On utilise parfois le camion-cinéma, mais la radio est peu employée, excepté dans certaines écoles secondaires qui font suivre à leurs élèves les cours radiodiffusés par le Département de l'enseignement du Cap. Dix appareils du type "Saucepan Special" ont déjà été vendus et des dispositions ont été prises pour assurer la vente par l'intermédiaire des commerçants privés.

BETCHOUANALAND

Le Betchouanaland a une superficie totale d'environ 275.000 milles carrés (662.000 km²) et sa population est évaluée à 296.310 habitants.

CONDITIONS ECONOMIQUES

L'économie du territoire est fondée presque entièrement sur l'élevage, principalement des bovins; 95 pour 100 de la population s'occupe d'élever, de soigner et de garder le bétail, et les neuf dixièmes du revenu national proviennent de l'élevage des animaux. Tous les ans, de quinze à vingt mille Africains quittent le territoire pour s'embaucher dans les industries des territoires voisins; cette migration constitue une source de revenu pour le territoire, car les travailleurs envoient une partie de leur salaire à leur famille. Une petite quantité d'or est exportée chaque année et on a entrepris, en 1951, l'exploitation de gisements d'amiante. Ces exploitations minières ne sont pas encore suffisamment développées pour avoir des revenus importants. Une quantité normale de produits vivriers a été cultivée au cours de l'année, et l'importation du maïs s'est accrue par rapport à l'année précédente. D'autre part, on a exporté un peu plus de sorgho qu'auparavant.

Le développement économique est encouragé par les services techniques et administratifs officiels normaux et par des subventions du Fonds colonial de développement économique et social (Colonial Development and Welfare Fund), destinées à l'agriculture, à l'élevage, aux levés géologiques et au développement hydraulique.

La Colonial Development Corporation a investi des fonds importants dans une entreprise d'élevage de bétail dans le nord du territoire, ainsi que dans un abattoir, situé à Lobatsi, qui est sur le point d'être achevé et pour lequel elle achète de grandes quantités de bétail.

Agriculture et élevage

Agriculture	:	6 fonctionnaires spécialistes, 5 fonctionnaires européens non spécialistes, 42 fonctionnaires auxiliaires africains.
Dépenses prévues :		22.594 livres sterling.

Services vétérinaires : 7 fonctionnaires spécialistes,
23 fonctionnaires européens non spécialistes,
104 fonctionnaires auxiliaires africains.

Dépenses prévues : 55.613 livres sterling.

Comme l'économie du territoire est presque entièrement fondée sur l'élevage, les pâturages naturels constituent sa principale ressource. Dans les réserves indigènes, les pâturages sont utilisés sur le plan communal et l'étendue de ces pâturages dépend avant tout de la quantité d'eau disponible. Les terres arables sont attribuées à chaque groupe familial dans les secteurs qui conviennent à la culture, généralement à une certaine distance des pâturages.

Les terres sont réparties de la façon suivante :

	<u>Superficie approximative</u> <u>(milles carrés)</u>
Domaine de la Couronne	165.175
Réserves indigènes	104.868
Fermes européennes	2.404
District de Tati	2.074

Sauf quelques fermes qui ont été cédées en pleine propriété ou louées à bail à court terme, aucune terre du domaine de la Couronne n'a été aliénée. Dans les réserves indigènes, les terres sont confiées à la tribu et au chef de tribu, qui a tout pouvoir pour les répartir entre les particuliers. Mais ni le chef ni la tribu n'a le droit d'aliéner une terre. Une terre ne passe pas automatiquement du père au fils et ne peut être considérée comme appartenant en propre à aucun individu; dans la pratique, cependant, les héritiers continuent habituellement à occuper la même parcelle. Certaines terres avaient été concédées à perpétuité à la British South Africa Company, avec faculté de les vendre ou de les louer; ces terres ont été morcelées en fermes dont beaucoup ont été vendues à titre définitif. Le district de Tati est la propriété de la Tati Company Limited, qui a pleins pouvoirs pour en disposer par vente ou location à bail. Le Gouvernement se réserve le droit d'y acquérir des emplacements pour la construction d'édifices publics. Dans le district de Tati, on a délimité une zone d'environ 320 milles carrés pour en faire une réserve indigène.

Les Européens possèdent et cultivent environ un pour cent des terres, les réserves indigènes représentent 38 pour 100 des terres et les autres appartiennent au domaine de la Couronne. Ces dernières sont, en majeure partie, des

déserts inhabitables; toutefois, dans le nord, un petit secteur a été mis à la disposition de la Colonial Development Corporation pour l'élevage du bétail.

Les cultures principales du territoire sont le sorgho, le maïs et les haricots; le maïs est l'aliment de base de la population. En 1951, le montant des importations et des exportations s'est établi comme suit :

Exportations : Sorgho - 12.506 sacs, d'une valeur de 12.395 livres sterling;

Haricots- 3.802 sacs, d'une valeur de 9.013 livres sterling.

Importations : Maïs - 52.651 sacs, d'une valeur de 109.102 livres sterling.

Les autres cultures, qui sont relativement peu importantes, comprennent les arachides, le blé, le tabac et les oignons.

L'état du cheptel s'est établi comme suit :

	1949	1950	1951
Bovins	982.951	1.049.966	1.026.845
Ovins	} 658.222	} 694.565	197.798
Caprins			475.271
Chevaux			6.618
Mulets	4.329	5.053	269
Anes	138	133	19.915
Porcins	18.292	19.938	2.731
Volaille	3.445	3.457	74.390
	107.764	86.040	

Les Européens possèdent 9,8 pour 100 des bovins, mais peu de bétail des autres espèces. On ne connaît pas les chiffres relatifs à la production des produits animaux, mais seulement les statistiques des exportations suivantes :

Peaux	246.267	livres sterling
Cuir (ovins et caprins)	28.793	" "
Cuir (animaux sauvages)	37.740	" "
Divers	28.214	

L'année n'a pas été bonne pour le bétail, car les précipitations ont été mal réparties vers la fin de l'année et le pays a souffert de la sécheresse.

La quantité et la valeur des exportations de bétail et de produits animaux ont continué à augmenter, surtout au cours des deux derniers mois de l'année pendant lesquels les bovins se sont vendus 17 shillings de plus par 100 livres de poids mort. Cette augmentation de prix est due à une grave pénurie de viande dans l'Union Sud-Africaine. Les Territoires du nord (Rhodésie du Sud, Rhodésie du Nord et Congo belge) ont continué à importer le plus grand nombre de bovins.

mais l'Union Sud-Africaine en importe plus qu'aucun autre pays pris individuellement. La Rhodésie du Nord importe du Betchouanaland environ 50 pour 100 de la viande qu'elle consomme.

Suivant les chiffres fournis par les pays importateurs, la valeur du cheptel et des produits animaux exportés pendant l'année 1951 s'est élevée à 1.967.841 livres sterling, soit une augmentation de 436.359 livres sterling par rapport à 1950.

Si l'on excepte la rage, qui est endémique dans certaines régions, il n'y a eu aucune épizootie grave au cours de l'année. Dans les régions où la rage existe, on a procédé à un essai d'immunisation en employant 200 doses d'Avianised, vaccin antirabique fabriqué aux Etats-Unis d'Amérique. Près de la frontière du Sud-Ouest Africain, une épidémie d'anthrax a causé un certain nombre de décès parmi la population, mais elle a été rapidement enrayée par l'immunisation de tout le bétail et par l'application des mesures prophylactiques normales. La vaccination contre l'anthrax se poursuit dans tout le territoire, où cette maladie est très répandue.

La Colonial Development Corporation a commencé à exploiter ses ranchs du nord et a acheté en Rhodésie du Sud 3.795 animaux reproducteurs; elle a également acheté dans le territoire 2.837 bovins, composés de bouvillons et de quelques reproducteurs. Dans le sud, cette corporation a acheté 3.075 bovins dans l'Union Sud-Africaine et 10.358 bovins dans le territoire. Ce bétail doit servir de masse de réserve pour l'abattoir de Lobatsi qui, pendant la morte-saison, pourra y puiser pour maintenir le niveau de sa production.

Le chiffre de la dette agricole est insignifiant. Le gouvernement accorde de temps à autre des prêts peu importants aux fermiers pour leur permettre d'améliorer leurs terres. Ces prêts qui sont remboursables par des versements échelonnés sur plusieurs années, représentent actuellement environ 1.000 livres sterling.

On a poursuivi les recherches et les essais concernant certaines variétés de cultures, les engrais et les procédés de plantage. Des méthodes de conservation du sol ont été vulgarisées au cours de réunions et de démonstrations.

On s'est efforcé d'améliorer les méthodes de culture en organisant, sur le plan coopératif, des parcelles de démonstration, en procédant à des essais de culture et en créant pour les tribus un fonds spécial de prêts destiné à faciliter l'achat de matériel agricole.

Forêts et pêches

Le Territoire comprend une grande étendue de terres boisées, mais la majeure partie des forêts n'est pas exploitable. La production de bois est donc faible et ne joue pas un rôle important dans l'économie du territoire.

Comme le pays ne possède pas d'étendues d'eau, il n'existe pas de pêche organisée. Cependant, les rivières Okavango et Chobé fournissent une petite quantité de poissons qui sert uniquement à la consommation locale.

Mines

L'exploitation minière ne joue pas à l'heure actuelle un rôle important dans l'économie du territoire. Il existe dans le territoire de Tati une petite mine d'or qui, en 1951, a produit 493 onces d'or et 81 onces d'argent. On a procédé pour la première fois à l'extraction de la cyanite et la production a été de 2.056 tonnes. Au mois de décembre, une société a repris une mine d'amiante, mais jusqu'à présent la production a été insignifiante.

Industrie et artisanat

Les entreprises industrielles du territoire comprennent la crèmerie de la société de Tati, qui a produit 341.057 livres de beurre en 1951, et la scierie de la concession de Chobé.

La Colonial Development Corporation construit un grand abattoir moderne à Lobatsi et l'on espère qu'il commencera à fonctionner en 1952.

Dans les centres importants où il est facile de se procurer des produits manufacturés dans les magasins, l'artisanat indigène est peu développé, sauf le travail du cuir. L'enseignement de l'artisanat dans les écoles commence cependant à donner quelques résultats. La qualité des objets en bois taillé, de la vannerie et de la poterie varie suivant les districts et, s'il y a quelques villages où ces articles sont d'excellente qualité, ils ont généralement un caractère plus utilitaire qu'artistique. Les Betchouanas excellent dans le travail des peaux et fabriquent notamment de très belles pelisses, dites "karosses", et des tapis remarquables.

Transports et communications

Le réseau routier est de 1.490 milles, dont 550 milles de routes principales. La Witwatersrand Native Labour Association Ltd entretient environ 940 milles de routes dans les districts du nord du Protectorat et le gouvernement participe aux frais d'entretien.

La longueur totale des voies ferrées est de 394 milles; elles appartiennent à la Rhodesia Railways Limited et sont exploitées par elle. Cette compagnie a été transférée à un organisme officiel créé en vertu des dispositions législatives de la Rhodésie du Sud et dont le fonctionnement relève de la législation de la Rhodésie du Sud, de la Rhodésie du Nord et du Protectorat du Betchouanaland.

Depuis le 31 mai 1950, un service aérien bimensuel a été établi à titre d'essai entre Bulawaye, Francistown et Maun.

Le Service des postes de l'Union Sud-Africaine assure le fonctionnement des six bureaux de postes et des 29 agences postales du territoire.

Les centres principaux qui se trouvent sur la voie ferrée ou à proximité sont rattachés aux réseaux télégraphiques de l'Union Sud-Africaine et de la Rhodésie du Sud.

Le central téléphonique est rattaché au réseau de l'Union Sud-Africaine. Trois villes possèdent de petits services locaux.

Les dix postes permanents de réception et d'émission radiophoniques du territoire ont fonctionné pendant toute l'année. Un poste du gouvernement émet deux fois par jour des programmes radiophoniques en liaison avec la South African Broadcasting Corporation. Le Département de la police possède son propre réseau.

Finances publiques, banques et crédit

Les chiffres d'ensemble des recettes et des dépenses se sont établis comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	en livres sterling	en livres sterling	en livres sterling
Recettes ordinaires	501.344	568.438	554.160
<u>Colonial Development and Welfare Funds</u>	-	<u>111.771</u>	<u>106.008</u>
Total	501.344	680.209	660.168
Dépenses ordinaires	575.683	570.646	569.309
Programmes du <u>Colonial Development and Welfare</u>	-	<u>105.399</u>	<u>117.413</u>
Total	575.683	676.045	686.722

Au 31 mars 1951, le chiffre de la dette publique s'élevait à 14.686 livres sterling.

Les chefs de recettes comprennent :

- Impôts indigènes - a) Impôt ordinaire, de 1 livre 8 shillings par an pour chaque indigène du sexe masculin âgé d'au moins 18 ans; les caisses des tribus reçoivent 35 pour 100 de cet impôt.
- b) Impôt progressif, allant de 5 shillings par an (pour un contribuable ne possédant pas plus de 9 têtes de bétail ou ne gagnant pas plus de 48 livres par an) à 10 livres sterling par an (pour un contribuable possédant plus de 300 têtes de bétail ou gagnant plus de 500 livres sterling par an). Les femmes et les mineurs ne sont pas assujettis à la taxe à moins qu'ils ne possèdent 20 têtes de bétail ou plus. Le Gouvernement ne touche que l'impôt perçu dans les régions qui ne relèvent pas des tribus.

Douanes et accise : Le Protectorat reçoit 0,27622 pour 100 de tous les droits d'importation et d'accise perçus dans l'Union Sud-Africaine.

Patentes : Les représentants des maisons étrangères doivent payer une taxe de 25 livres par an et les commerçants une taxe progressive qui, suivant leur chiffre d'affaires, peut atteindre un maximum de 50 livres par an.

Droits de timbre :

Taxe de capitation non indigène : 3 livres par an pour toutes les personnes du sexe masculin âgées d'au moins 21 ans.

Impôt sur le revenu : Cet impôt s'applique aux entreprises privées et publiques et aux individus; il comporte des suppléments et des surtaxes.

Il n'existe pas de banque dans le territoire, mais deux banques de l'Union Sud-Africaine envoient une fois par semaine leurs représentants à Lobatsi.

Commerce international

La valeur totale des importations et des exportations s'établit comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	en livres sterling	en livres sterling	en livres sterling
Importations	1.314.733	1.469.093	1.674.372
Exportations	1.159.868	1.626.014	2.153.365
Principales importations :			
Produits alimentaires (sorgho, maïs, blé)	105.062	95.917	153.443
Autres produits alimentaires	-	95.495	212.528
Bétail et volailles	57.156	59.031	-
Véhicules	102.581	59.739	87.719
Textiles) 1.049.934	513.110	588.248
Articles divers) 653.999	718.735
Principales exportations :			
Sorgho	-	2.945	73.400
Bovins	915.239	1.157.788	1.439.339
Ovins et caprins	35.969	66.487	106.812
Cuir, peaux et karosses	85.291	217.091	312.800
Beurre	46.629	30.670	41.234
Or	3.112	3.228	6.123
Articles divers	7.229	75.321	9.318

La plus grosse partie du commerce s'effectue avec l'Union Sud-Africaine. Un volume modéré d'échanges se fait avec la Rhodésie du Sud et le territoire exporte du bétail en Rhodésie du Nord ainsi qu'au Congo belge.

Il existe des accords douaniers avec l'Union Sud-Africaine et la Rhodésie du Sud. Les tarifs et les droits de douane en vigueur dans l'Union s'appliquent au territoire et l'importation fait l'objet d'un contrôle analogue à celui qui est en vigueur dans l'Union Sud-Africaine.

CONDITIONS SOCIALES

Les questions de race et de relations culturelles ne posent pas de graves problèmes.

A presque tous les égards, la condition de la femme est la même que celle de l'homme. Dans la plupart des tribus, les femmes n'assistent pas aux "Kgotlas", c'est-à-dire aux réunions au cours desquelles les affaires des tribus sont examinées et réglées. Devant certains tribunaux indigènes, la coutume exige que les femmes soient représentées par leur mari ou leur père.

Conditions de la main-d'oeuvre et de l'emploi

Le nombre des salariés dans le territoire est extrêmement restreint. L'élevage principalement des bovins occupe 95 pour 100 de la population et, à l'exception des fermes européennes, ce sont généralement les propriétaires eux-mêmes et leur famille qui s'occupent des troupeaux. Cette situation n'a soulevé aucun problème particulier et il est inutile d'élaborer une politique de travail compliquée. Il n'existe pas de Département du travail et les questions de main-d'oeuvre sont réglées par les fonctionnaires de l'Administration. Le tableau suivant donne le chiffre moyen des personnes employées et de leur salaire mensuel :

<u>Emploi</u>	<u>Personnes employées</u> (moyenne)	<u>Salaire mensuel moyen</u> (en livres sterling)
Fonctionnaires du Gouvernement	1.400	2-47
Agriculture	3.000	2
Bâtiment	200	6
Industrie et commerce	1.800	6
Service domestique	1.800	2.10 s.

En dehors des fonctionnaires du Gouvernement, il y a peu d'Européens employés dans le Territoire. Le chômage est inconnu.

La proclamation du Protectorat du Betchouanaland concernant les syndicats et les conflits du travail réglemente l'enregistrement et les statuts des syndicats et contient des dispositions pour le règlement des conflits du travail.

Il n'y a pas d'organisation d'employeurs. Il existe seulement une organisation de travailleurs, la Francistown African Employees Union, qui compte 200 membres

mais dont l'activité semble faible ou nulle.

Le territoire possède une législation satisfaisante en matière de main-d'oeuvre. Il n'est prévu aucun système d'indemnité en cas de vieillesse ou d'incapacité; bien qu'il existe une proclamation sur les indemnités pour les accidents du travail, les accidents industriels sont presque inconnus, car le territoire ne possède que deux petites entreprises industrielles.

Sociétés coopératives

Il n'existe pas de société coopérative dans le protectorat; mais, dans la réserve de Bamangwato, une partie du lait est achetée et vendue sur une base coopérative.

Niveau de vie

Les prix de détail moyens des denrées principales s'établissent comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	L. s. d.	L. s. d.	L. s. d.
Sucre (la livre)	6	5	7
Viande de boeuf (la livre)			10
Thé (la livre)	7.7	7.4	6.0
Farine de maïs (les 180 livres)	1.18.0	1.16.0	2.3.0
Farine de blé (les 200 livres)	4.16.0	4.16.0	4.16.0

Logement

La majeure partie de la population vit sous la hutte traditionnelle, aux murs de torchis et au toit de chaume. Le genre et la solidité des constructions varient considérablement, mais en général les huttes sont maintenues en bon état. Même dans les villes, il n'y a pas de taudis ni de surpeuplement. Quelques Africains, parmi les plus aisés, se sont fait construire des maisons de type européen. Les Européens occupent généralement des pavillons séparés, construits en briques ou en béton.

Sécurité et assistance sociales

Le système social des Bechouanas est collectif dans une large mesure et leur sens de responsabilité collective est très développé. Un grand nombre de problèmes sociaux sont donc effectivement réglés suivant les coutumes et les lois tribales et le Gouvernement vise à compléter ces coutumes plutôt qu'à les remplacer.

Il y a peu de cas de dénuement; on dispose d'un crédit de 500 livres pour secourir les détreffes éventuelles. Le soin des vieillards et des infirmes est assuré par les tribus, et les hôpitaux du Gouvernement s'occupent des cas graves.

Lutte contre la criminalité et traitement des délinquants

Les statistiques de la criminalité s'établissent comme suit :

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Infractions contre les personnes	351	314	312
Infractions contre les biens	469	349	418
Autres infractions	1.098	1.269	1.725
Total	<u>1.918</u>	<u>2.032</u>	<u>2.455</u>

Il n'y a pas eu de condamnation à mort. 642 personnes ont été condamnées à la prison; 1,539 ont été frappées d'une amende, 32 (dont 28 jeunes délinquants) ont été condamnées à un châtimeht corporel et 135 ont été mises en liberté provisoire. La population journalière moyenne totale des 12 prisons a été de 156 personnes.

Santé publique

Les services d'hygiène et de santé publique sont assurés par le Directeur des services médicaux et par son personnel :

A. Personnel du service médical et sanitaire

	du Gouvernement	des Missions	privé
Médecins diplômés	11	5	1
Infirmières hautement qualifiées	15	10	-
Infirmières diplômées	17	13	-
Elèves-infirmières	27	10	-
Sages-femmes hautement qualifiées	1	4	1
Inspecteurs d'hygiène	3	-	-
Pharmacien	-	-	1

Les dépenses périodiques afférentes à la santé publique sont évaluées pour l'année à 72.922 livres sterling. En outre, le Fonds de développement a accordé une subvention de 15.890 livres sterling.

Ces dépenses périodiques représentent environ 13 pour 100 des dépenses totales du territoire.

B. Etablissements (officiels et privés)

	Nombre	Lits	
<u>Hôpitaux</u>			
Hôpitaux de médecine générale	6)	421	
Hôpitaux secondaires (pavillons)	3)		
Dispensaires	19		
Services spécialisés		<u>dans les hôpitaux</u>	<u>dans les Autonomes</u>
		<u>de médecine générale</u>	<u>dispensaires</u>
Centres de protection maternelle et infantile	1		<u>res</u> 1
Tuberculose	1		—
Maladies mentales	1		—

Les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les infirmières et les sages-femmes doivent être munis d'un diplôme qui leur permette d'être enregistrés dans le Royaume-Uni ou dans l'Union Sud-Africaine.

Divers hôpitaux du territoire sont en mesure de donner aux Africains une formation d'inspecteurs sanitaires, d'infirmiers et d'infirmières.

Les statistiques démographiques relatives aux Européens s'établissent comme suit :

Total des naissances	40
Nombre de décès au dessous d'un an	2
Mortalité infantile pour 1.000 enfants nés vivants	50
Total des décès	17
Mortalité pour 1.000 habitants	6,82

La variole est toujours endémique; 256 cas ont été enregistrés, dont 8 suivis de décès. Quelques cas isolés de diphtérie se sont produits dans le territoire. Au cours de l'année, douze cas de maladie du sommeil ont été diagnostiqués, dont un mortel. La rage a causé deux décès, l'un chez un Européen, l'autre chez un Africain. On a signalé 5 cas de poliomyélite, dont 2 mortels.

Dans les villes, on utilise les fosses d'aisance, sauf dans les hôpitaux qui possèdent un système de chasse d'eau. Au cours de l'année, on a commencé à installer à Lobatsi le système du tout-à-l'égout.

Dans quinze des centres les plus importants, le Gouvernement dispose d'un système d'eau courante pour son propre usage et celui de ses employés. Le reste de la population s'approvisionne en creusant des trous et des puits, en puisant de l'eau dans les rivières, et au moyen de barrage. Dans une ou deux villes, les autorités indigènes ont foré des trous afin de procurer de l'eau à la population indigène urbaine.

L'inspection des aliments est effectuée par le Département médical.

Dans le domaine de la santé, les principaux problèmes du territoire consistent à organiser la lutte contre les maladies vénériennes, la tuberculose, la peste, la bilharziose et la fièvre jaune, ainsi que le traitement de ces maladies; à assurer un approvisionnement suffisant en eau potable et à combattre les effets d'une alimentation défectueuse.

Le niveau de l'alimentation varie de saison en saison suivant la chute des pluies. Il est difficile d'apprendre à l'Africain à apprécier les avantages d'un régime alimentaire équilibré où les fruits et les légumes frais tiennent une place importante, mais on y parvient graduellement grâce à la propagande faite dans les écoles et, d'autre part, en encourageant les jardins scolaires.

Les médecins et les inspecteurs de santé ne manquent pas une occasion de montrer à la population indigène l'importance de la santé publique et de l'hygiène; ils font cette propagande au moyen de brochures, de causeries (notamment aux élèves des écoles) et d'un groupe cinématographique mobile. Le Fonds colonial de développement a également ouvert des crédits pour la propagande sanitaire dans les écoles.

On envisage actuellement d'effectuer une enquête sur la tuberculose. Des crédits ont été également ouverts pour étudier la question de la bilharziose.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est gratuit pour les Africains. Il ne l'est pour les Européens que si les parents de l'enfant ne sont pas en mesure de payer les frais de scolarité. L'enseignement n'est pas obligatoire.

L'enseignement primaire pour Africains est confié en grande partie à des comités scolaires de tribus, au nombre de huit et à deux comités pour les régions

polyglottes qui n'ont pas d'organisation tribale. Les comités scolaires groupent, sous la présidence du Commissaire du district, les chefs et les représentants de la tribu, ainsi que les représentants des missions, là où il en existe.

Un comité consultatif pour l'enseignement des Africains se réunit sous la présidence du Commissaire résident et comprend, outre les représentants de toutes les tribus et de l'Association du corps enseignant Africain, des missionnaires et des Européens, fonctionnaires et simples particuliers.

La plupart des écoles des missions ont été transformées en écoles de tribu; il ne reste que quatre écoles des missions, dont trois reçoivent une subvention du Gouvernement.

Les petites écoles primaires pour Européens du territoire relèvent également des comités scolaires locaux.

Jusqu'à ces derniers temps, presque tout le personnel enseignant africain était recruté dans l'Union Sud-Africaine; toutefois, depuis la création à Kanye d'un établissement de formation du personnel enseignant, le nombre des instituteurs formés dans le territoire ne cesse d'augmenter. Le personnel d'inspection, qui est chargé d'inspecter toutes les écoles du territoire, comprend trois Européens (dont une femme) et six Africains (dont une femme).

Les dépenses pour l'enseignement s'établissent comme suit:

	<u>1948/49</u>	<u>1949/50</u>	<u>1950/51</u>
	- en livres sterling -		
Enseignement des Européens :			
Fonds du Protectorat	8.677	7.684	8.884
Fonds colonial de développement	-	1.843	1.199
Enseignement des Africains :			
Fonds du Protectorat	22.902	22.648	26.828
Trésoreries indigènes	27.154	46.093	37.576
Enseignement des métis :			
Fonds du Protectorat	895	936	947
	<u>64.524</u>	<u>84.524</u>	<u>81.314</u>

Dans les écoles africaines, l'enseignement est donné en langue tswana et en anglais, et, dans les écoles européennes, en anglais et en afrikaans.

On évalue le nombre des enfants d'âge scolaire à 60.000 Africains et 400 non-Africains. Les statistiques à ce sujet s'établissent comme suit :

D. Nombre d'écoles	<u>Ecoles</u>			<u>Ecoles indépendantes</u> (subventionnées et non subventionnées)
	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Mixtes</u>	
Ecoles du premier degré	-	-	18	
Ecoles du second degré	-	-	2	
Ecoles profes- sionnelles	-	1	-	
Ecoles d'ins- tituteurs	-	-	1	

E. Personnel enseignant
(les chiffres entre parenthèses
indiquent le personnel ensei-
gnant non-indigène)

	<u>Sexe masculin</u>	<u>Sexe féminin</u>	<u>Sexe masculin</u>	<u>Sexe féminin</u>
Ecoles du premier degré	273 (4)	218 (12)	-	6
Ecoles du second degré	9 (1)	3	2	(3)
Ecoles professionnelles	-	3 (2)	-	-
Ecoles d'instituteurs	3	3	-	-

F. Nombre d'élèves	<u>Africains</u>		<u>Européens</u>	
	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
A) Ecoles publiques :				
Ecoles primaires	6.250	11.275	139	121
Ecoles secondaires	38	39	-	-
Ecoles professionnelles	-	10	-	-
Formation du personnel enseignant	24	26	-	-
Enseignement supérieur :				
dans la métropole	2	-	-	-
ailleurs	3	-	7	1
B) Ecoles libres :				
Ecoles du premier degré	210	351	-	-
Ecoles du second degré	34	19	-	-

La demande en matière d'enseignement tend de plus en plus à dépasser la capacité des locaux et les ressources de matériel disponibles; mais les autorités font tous leurs efforts pour les augmenter et les moderniser. Au cours de la dernière année fiscale, 4.842 livres sterling ont été consacrées à ces fins.

Il existe 30 groupes d'Eclaireurs africains qui comprennent plus de 14.000 membres, et près de 2.000 Eclaireuses. En outre, des compagnies de secouristes, garçons et filles, comptent au total 250 membres.

Le Gouvernement possède un cinéma mobile qui fournit régulièrement un service bimensuel gratuit à tous les centres accessibles aux automobiles. Les programmes se composent principalement de films éducatifs et instructifs. Les centres importants ont des clubs africains où l'on peut jouer au tennis et au football association. Il existe à Francistown un club pour Africains destiné aux réunions, aux sports et aux divertissements et à Serewe, un club pour les réunions culturelles. Le territoire possède 14 bibliothèques scolaires et 4 bibliothèques publiques.

Programmes de développement de l'enseignement

La construction de l'école européenne de Lobatsi a été achevée, la subvention ayant été complétée par des souscriptions de la collectivité, auxquelles le Gouvernement a contribué en contrepartie pour une somme égale. Ses locaux et son matériel en font une école primaire modèle qui pourrait être agrandie par la suite et transformée en internat pour les études secondaires élémentaires.

Un crédit de 4 mille livres sterling avait été accordé pour contribuer à la construction de l'école européenne de Ghanzi, petit internat central destiné à remplacer dans cette région écartée l'externat actuel qui est insuffisant et défectueux. Une nouvelle étude des besoins de la collectivité a montré qu'il fallait prévoir une école pour 60 enfants au lieu de 24. Une demande de fonds supplémentaires a été faite en vue de porter à 14.500 livres sterling le total des fonds consacrés à cette entreprise; ce chiffre comprend une somme de 2.000 livres sterling qui doit être souscrite par la collectivité.

Le programme relatif à l'Ecole normale d'instituteurs africains, auquel un crédit de 18.384 livres sterling a été affecté, permettra à environ 120 élèves africains ayant terminé leurs études primaires de suivre à Kanye un cours de

formation de trois ans. L'enseignement se fera surtout dans la langue du pays. Cette école formera chaque année environ 35 instituteurs capables d'enseigner les classes primaires inférieures. On pourra, de cette façon, combler les pertes annuelles et remplacer graduellement le personnel incompetent. Une demande de fonds supplémentaires a été présentée pour faire face aux dépenses, évaluées à 29.500 livres, qu'entraînera la construction et l'équipement de cet établissement.

Information des masses

Il n'existe aucun journal ou périodique local. Toutefois, les journaux de l'Union Sud-Africaine sont distribués dans le territoire et un journal africain, "Naledi Ya Batswana", publié à Johannesburg, a une diffusion restreinte parmi les Africains les plus instruits. Il y a trois cinémas permanents, un cinéma mobile et quatre projecteurs de films fixes. Le poste radiophonique du Gouvernement diffuse des programmes musicaux pendant trois heures et demie chaque jour. Il existe environ 350 postes récepteurs de T.S.F.

SOUAZILAND

La superficie totale du Souaziland est de 6.704,6 milles carrés (17.375 km²).

La population se répartit comme suit :

	<u>Recensement de 1936</u>	<u>Recensement de 1946</u>
Africains	153.270	181.269
Métis et autres	705	745
Européens	2.740	3.201
	<hr/>	<hr/>
	156.715	185.215

CONDITIONS ECONOMIQUES

Renseignements généraux

L'agriculture est la base de l'économie du pays; produits de l'élevage et bestiaux constituent la principale source de revenu en espèces des Souazis et des Européens. Les exportations d'amiante sont, en valeur, les plus importantes. On cultive surtout le maïs et le sorgho pour la consommation locale, mais on récolte aussi des arachides et du coton en quantité appréciable. On espère que les plans d'irrigation actuellement envisagés permettront de produire des quantités importantes de tabac, de sucre et de riz, ainsi qu'une grande variété de légumes pour l'exportation de l'Union Sud-Africaine. Le cheptel est beaucoup trop dense dans les terres indigènes; le bétail est en mauvaise condition physique et souffre périodiquement de famines. Le Gouvernement est en train de mettre sur pied plusieurs programmes destinés à réduire le nombre des bestiaux, à instaurer un système pour éliminer les animaux les moins robustes et envoyer à l'abattoir des bêtes plus jeunes et à encourager la redistribution du cheptel afin d'assurer l'utilisation adéquate des terres en partie inutilisées.

A la suite d'une étude socio-économique effectuée en 1947, un plan de développement de huit ans a été approuvé en 1948, qui prévoyait les dépenses suivantes au titre du développement économique :

	<u>Livres sterling</u>
Développement rural	163.438
Service vétérinaire et agriculture	58.732
Paysannat indigène	80.000
Législation minière	4.000
Enquêtes hydrographiques	10.000
Réserve pour construction de routes, augmentation de salaires, etc...	48.261
	<hr/>
	364.431

On prévoit également pour la période en question un programme destiné à améliorer les méthodes de traitement et de vente des cuirs, des programmes de reboisement, un programme de développement de l'agriculture et de l'élevage à réaliser qui sera mis en oeuvre par la Colonial Development Corporation, des plantations d'abrasins et le développement par des sociétés privées d'une industrie du tabac.

Agriculture et élevage

Le personnel du Service de l'agriculture était le suivant :

<u>Européens</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>Africains</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
Spécialistes	2	4	Spécialistes des questions d'utilisation des terres	30	40
Assistants	5	8	Spécialistes féminines d'économie domestique	1	1
Commis	3	3	Commis	3	3
			Arpenteurs et assistants du service de conservation du sol		

Les dépenses de 1951 s'établissent comme suit :

	<u>Livres sterling</u>
Prélevées sur les revenus du territoire	42.589
Prélevées sur les fonds du <u>Colonial Development and Welfare Fund</u>	18.292

La plupart des terres consacrées à l'agriculture sont de mauvais pâturages qui n'ont pas été améliorés ni fertilisés. La nature des terres arables est variable : on trouve un sol fertile profond, surtout dans le fond des vallées, et un sol perméable et peu profond sur les pentes des collines abruptes.

En dehors des systèmes d'irrigation peu importants qui existent en grand nombre à la fois chez les Européens et chez les Africains, quatre projets dus à des initiatives privées ou publiques sont actuellement en cours de réalisation. De grands progrès ont été accomplis pendant les trois dernières années en vue d'appliquer des méthodes de conservation du sol et de l'eau dans les terres indigènes. Pour combattre l'érosion du sol, on a réservé en 1951 8.956 milles de bandes gazonnées, contre 3.589 milles en 1950 et environ 1.000 milles en 1949. Dans les zones européennes, une Proclamation relative à la protection des

ressources naturelles a été promulguée en 1951 et il a été créé un Natural Resources Board.

Le tableau suivant indique comment la propriété foncière est répartie entre Africains et Européens :

	<u>Acres</u> (1 acre : 40,4 ares)	
Terres appartenant à des Africains		
Terres indigènes	1. 633.772	
Terres achetées par la nation souazie	219.000	
Terres achetées pour le programme de colonisation agricole en faveur des autochtones et terres de la Couronne réservées à cette fin	363.865	
Terres appartenant à des propriétaires africains privés	12.000	
	<hr/>	2.228.637
Terres appartenant à des Européens		2.050.363

Les terres des zones indigènes et les terres achetées par la nation souazie sont la propriété de la collectivité et la garde de ces terres est confiée respectivement au Haut-Commissaire et au Grand Chef (Paramount Chief) pour le bien de la collectivité souazie. Quand un Africain achète une terre située en dehors d'une zone indigène, le régime de propriété de cette terre qui s'applique est le régime du droit hollandais et romain, fondé sur la notion de propriété absolue de la terre, et qui régit la propriété foncière pour les Européens du territoire.

L'application du Plan de colonisation des terres indigènes a commencé en 1944; en 1951, on avait effectué les relevés topographiques de 680 parcelles de terres et 587 d'entre elles étaient occupées par de nouveaux colons. Ce plan de colonisation, qui prévoit que chaque unité familiale possèdera environ 60 acres, a obtenu d'excellents résultats et constitue un exemple de développement agricole pour les populations africaines des zones extérieures.

On ne possède pas encore de chiffres sur les superficies ensemencées et les récoltes de 1951. Parmi les changements les plus importants que l'on ait enregistrés depuis 1950, il faut signaler : l'accroissement de la production de coton, dû en grande partie à l'élévation des prix; le développement des irrigations grâce aux investissements de capitaux étrangers; l'usage plus fréquent

des engrais; la réduction des pâturages résultant de l'utilisation de la terre à d'autres fins, telles que l'irrigation ou le reboisement, et l'augmentation de la demande de produits alimentaires due à l'accroissement de la population et à son pouvoir d'achat plus élevé.

Statistiques du cheptel

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
☰ Bovins			
appartenant à des Européens	69.795	76.691	73.733
appartenant à des Africains	338.349	334.252	327.964
appartenant à des Éurafricains	8.078	6.412	7.536
	<u>416.222</u>	<u>417.355</u>	<u>409.233</u>
 Ovins			
appartenant à des Européens	4.662	1.992	4.166
appartenant à des Africains	21.476	22.613	22.978
	<u>26.138</u>	<u>24.605</u>	<u>27.144</u>
Chèvres	137.505	113.277	121.948
Chevaux	2.215	2.219	2.165
Anes	19.577	15.875	14.914
Mulets	199	270	254
Porcs	14.714	13.726	12.262
Volaille	500.000	500.000	500.000

Principaux produits de l'élevage

Beurre (en livres)	260.642	317.316
Cuir (unités)	51.021	52.579
Peaux (unités)	32.759	43.452
Farines d'os (en tonnes courtes)	205,3	205,3
Laine (en livres)	12.640	7.200

Le service vétérinaire lutte contre les maladies du bétail en rendant obligatoire le lavage périodique des bovins et des ovins, en exerçant un contrôle.

sur les mouvements du cheptel et le transport des produits de l'élevage, en vaccinant le bétail contre la fièvre charbonneuse, le charbon symptomatique et d'autres maladies, et en défrichant la brousse afin d'éviter le retour de la mouche tsé-tsé.

Le Centre d'amélioration du cheptel (Cattle Improvement Station) s'efforce d'améliorer la race bovine indigène et le Centre expérimental d'élevage de la ferme d'Etat de Mpisi enseigne de nouvelles méthodes d'élevage au personnel du Service vétérinaire.

Les dettes agricoles n'existent pas; dans les zones indigènes, les terres appartiennent à la collectivité et ne peuvent servir de garantie pour des prêts. L'Agricultural Loan Fund et les banques commerciales accordent des crédits agricoles aux exploitants européens. La vente des récoltes est organisée par la Société coopérative du tabac et la Société de production d'huile d'abrasin; l'excédent de maïs et d'autres produits agricoles d'origine africaine est acheté par le Gouvernement qui l'exporte ou le conserve pour le distribuer ultérieurement sous forme de denrées alimentaires ou de semences. La création d'une Boucherie coopérative africaine constitue un premier pas vers l'établissement d'un système coopératif pour la vente des produits.

Les engrais sont achetés en vrac par le Gouvernement qui les vend comptant aux agriculteurs ou en acompte sur le prix de leurs récoltes futures; le matériel agricole est également acheté en gros par le Gouvernement et vendu aux agriculteurs africains au prix coûtant francs à quai; en outre, le Gouvernement dispose de quatre tracteurs qu'il loue aux agriculteurs européens et souazis.

Les services de vulgarisation agricole sont assurés par les associations d'agriculteurs européens et africains; le personnel autochtone des groupes mobiles est chargé d'organiser les associations d'agriculteurs autochtones et de développer l'intérêt que porte la population aux questions agricoles au moyen d'échanges de vues, de visites effectuées dans d'autres régions et de comices agricoles. D'autre part, le Gouvernement a élaboré un certain nombre de projets, tels que l'établissement de petites parcelles expérimentales et la création d'une vaste exploitation servant aux démonstrations, ainsi qu'un programme d'irrigation collective dans la zone indigène.

Le programme d'expansion a principalement pour objet d'accroître la production de denrées alimentaires, pour que le territoire puisse subvenir à ses propres besoins, ainsi que la production de récoltes destinées à la vente, afin d'améliorer le niveau de vie de la population. En attendant que la

Colonial Development Corporation ait approuvé un projet destiné à irriguer 34.000 34.000 acres de terres, d'autres programmes visant à assurer l'irrigation de 15.000 acres supplémentaires sont déjà en voie d'exécution, et la moitié environ de cette superficie sera vraisemblablement mise en culture vers la fin de 1952. Au cours de l'année 1951, les exportations de produits agricoles sont augmenté, en valeur, de 50 pour 100 par rapport à 1950 et ont atteint un chiffre d'environ 240.000 livres; on estime que les travaux entrepris en 1951 permettront une nouvelle augmentation du même ordre en 1952.

Forêts

La politique suivie dans ce domaine consiste à protéger les quelques essences indigènes qui existent actuellement, à exploiter seulement les arbres qui ont atteint la maturité, à protéger la végétation naturelle afin de conserver les ressources hydrauliques, et à encourager le reboisement. Cette politique a donné de si bons résultats qu'à la fin de 1951, près de 55.000 acres avaient été reboisés et l'on s'apprêtait à planter 20.000 acres de plus. Le reboisement est surtout effectué par trois grandes sociétés privées et par la Colonial Development Corporation, qui a acheté environ 100.000 acres de terres à Usutu, dans le Souaziland occidental, et se propose d'en reboiser les trois-quarts; la Corporat Corporation, doit également reboiser, pour le compte de la nation souazie, une superficie d'environ 3.500 acres située en bordure de son domaine. A la fin de 1950, un montant de 1.400.000 livres avait été approuvé pour les dépenses relatives au projet.

Industries extractives

Le Service d'études géologiques (Geological Survey Department) comprend un agent chargé de la mise en valeur des ressources minérales (Mineral Development Officer), qui répartit les concessions octroyées par le Gouvernement et exerce un contrôle sur les activités des prospecteurs et des mineurs. La moitié environ des ressources du sous-sol appartiennent à la Couronne; et le reste est aliéné et constitue 35 concessions minières. L'exploitation du sous-sol est entreprise par la Société Havelock Asbestos Mine, ainsi que par neuf sociétés de moindre importance, dont cinq produisent de l'étain, trois de l'or, et une de la barytine. En 1951, la valeur totale de la production minière s'élevait à 1.908.643 livres sterling; on ne possède pas encore de statistiques détaillées en ce qui concerne la production.

Energie

Il existe deux centrales électriques, l'une appartenant à une société privée, l'autre exploitée par le Service des travaux publics. Elles ont une capacité de 295 kVA et leur rendement est de 535.000 unités. On entreprend actuellement des recherches pour étudier les moyens de développer les ressources électriques de la rivière Great Usutu.

Industrie

A l'exception d'une laiterie et de quelques fabriques d'eaux minérales, il n'existe pas d'industrie organisée. L'installation d'une manufacture de vêtements est prévue pour 1952.

Les principales formes d'artisanat sont la sculpture sur bois, le travail du cuivre et du laiton, la poterie, le nattage et la fabrication de la conterie et des boucliers et sagaies indigènes. Le Gouvernement fournit une aide considérable à l'enseignement de la couture pour les femmes et de la menuiserie et des métiers analogues pour les hommes et les jeunes gens.

Transports et communications

Un réseau routier dessert tous les principaux villages et agglomérations et les relie aux terminus de voies ferrées situés dans l'Union Sud-Africaine. Le transport des marchandises et des voyageurs est contrôlé par la Division des transports routiers de l'Administration des chemins de fer et des ports sud-africains, mais il existe également des services de taxis et d'autobus appartenant à des autochtones et autres gens de couleur. Un emprunt de 44.000 livres a été lancé en 1951 en vue de développer le réseau routier.

Il existe trois aéroports, dont deux appartiennent à des sociétés privées. On comptait en 1950 16 bureaux de poste, 290 téléphones, 970 milles de lignes téléphoniques et 260 milles de lignes télégraphiques.

Finances publiques, banques et crédits

La politique financière a pour objet d'orienter le territoire vers l'autonomie; l'aide financière la plus récente que le Royaume-Uni ait accordée date de 1949-50.

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	(en livres sterling)		
Recettes			
Territoriales	422.078	549.899	559.072
Ressources prélevées sur le Fonds de développement	54.519	111.365	-
Dépenses	<u>476.597</u>	<u>661.264</u>	<u>559.072</u>
Dépenses territoriales	481.970	486.266	
Territoriales	481.970	486.266	559.409
Projets du Fonds de développement	59.354	121.450	-
	<u>541.324</u>	<u>607.736</u>	<u>559.409</u>

La balance s'établit à 151.408 livres.

Les recettes proviennent principalement de l'impôt sur le revenu, de l'impôt indigène, de la douane et des impôts indirects. Tout autochtone adulte du sexe masculin, célibataire ou monogame, est soumis à l'impôt indigène de 35 shillings par an. Les autochtones qui ont plus d'une femme paient 30 shillings pour chaque femme supplémentaire jusqu'à un maximum de 4 livres 10 shillings.

Il existe dans diverses agglomérations des succursales de la Barclays Bank (D.C. and O.) et de la Standard Bank of South Africa Ltd.

Commerce extérieur

	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>
	(en livres sterling)		
Importations	-	1.090.793	1.878.984
Exportations	1.627.024	2.144.851	2.639.725
<u>Principales importations</u>			
Denrées alimentaires	--	216.014	269.387
Marchandises diverses	--	333.054	741.639
Bois et matériaux de construction	--	99.052	78.707
<u>Principales exportations</u>			
Amiante	1.223.486	1.662.741	1.869.346
Bétail et boucherie	263.000	173.000	354.000
Coton brut	1.700	24.688	103.000
Cuirs et peaux	61.160	62.921	86.500
Beurre	27.421	29.756	44.033
Etain métallique	17.528	25.884	31.961
Tabac	43.385	45.000	20.610
Or	25.443	22.182	3.974

L'amiante est exporté principalement vers le Royaume-Uni, l'Union Sud-Africaine, l'Inde et les Etats-Unis d'Amérique.

Le Souaziland et l'Union Sud-Africaine ont conclu un accord douanier qui prévoit le libre échange des marchandises entre les deux pays.

CONDITIONS SOCIALES

Il ne se pose aucun problème spécial concernant les relations raciales et culturelles. Les trois éléments de la population - Africains, Européens et Eurafricains - vivent en bonne harmonie. Les Africains occupent des zones réservées à leur usage exclusif; les Européens possèdent et occupent environ la moitié du territoire, et ont de nombreux Africains comme fermiers. Les lois indigènes sont respectées à moins qu'elles ne soient incompatibles avec l'exercice normal du pouvoir et l'application de la législation du Gouvernement métropolitain, ou qu'elles ne portent un préjudice flagrant au bien-être des Africains eux-mêmes.

Statut de la femme

Selon la coutume indigène, les femmes sont confiées à la tutelle de leur mari ou, si elles ne sont pas mariées, à celle de leur père; lorsque le père est décédé, c'est le chef de famille qui assume la tutelle. Au moment du mariage, le père ou le tuteur reçoit une certaine quantité de bétail. La coutume indigène autorise la polygamie, sous réserve que le mari verse une certaine redevance pour chacune de ses femmes.

Les femmes européennes se marient sous le régime de la communauté des biens, à moins que le contrat de mariage ne contienne une disposition contraire.

Conditions de la main-d'oeuvre et de l'emploi

Il n'existe pas de service du travail au Souaziland; les chefs de district sont chargés des questions de la main-d'oeuvre. Un office des territoires du Haut Commissariat, dont le siège est à Johannesburg, s'occupe des Souazis qui travaillent dans l'Union Sud-Africaine.

Pour l'année 1951, on dispose des statistiques suivantes :

Mines	3.000
Programme d'irrigation du Souaziland	2.000
Forêts d'Usutu (<u>Colonial Development Corporation</u>)	1.100
Exploitation forestière <u>Peak Timbers</u>	1.300

En 1949, les salaires moyens s'établissaient comme suit :

	<u>En shillings par mois</u>	
Employés du Gouvernement (Service des travaux publics)		
Européens	320 - 500	
Africains		
Ouvriers qualifiés	80 - 200	
Ouvriers non qualifiés	27/6- 50	L.N. ^{a/}
Agriculture :		
Travailleurs agricoles européens	100 - 200	L.N.
Travailleurs agricoles africains	15 - 50	L.N.
Construction :		
Européens	200 - 800	
Africains	15 - 100	L.N.
Mines :		
Européens	300 - 3000	L.
Africains	25 - 200	L.N.
Domestiques :		
Africains	10 - 120	L.N.

La semaine de travail est en moyenne de 60 heures pour les travailleurs agricoles et pour les domestiques, de 50 heures dans les mines et de 48 heures dans la construction. Tous les travailleurs, sauf les domestiques, reçoivent une indemnité de vie chère.

Le problème du chômage diminue d'importance chaque année, à mesure que les grosses entreprises engagent une main-d'oeuvre plus nombreuse. Les mines de l'Union Sud-Africaine continuent à occuper de 6.000 à 7.000 travailleurs; en outre, 2.000 Souazis ont trouvé des emplois en Union Sud-Africaine dans l'agriculture, l'exploitation forestière et l'industrie, ou en qualité de domestiques.

Il n'y a pas d'organisations patronales ou ouvrières, sauf deux associations de fonctionnaires européens et africains qui, en 1951, comptaient environ

a/ Note: L = Logement N = Nourriture

cent membres et 400 membres respectivement. Il existe des dispositions législatives sur l'enregistrement et la réglementation des syndicats et sur le règlement des conflits du travail.

L'Organisation internationale du Travail reçoit chaque année des renseignements sur les dispositions législatives et les règlements sur la protection de la main-d'oeuvre qui sont en vigueur dans le territoire; ces renseignements sont ensuite communiqués au Secrétaire général des Nations Unies.

Sociétés coopératives

Il existe deux sociétés coopératives enregistrées :

- i) La Swaziland Co-operative Tobacco Company, Limited, qui compte 453 membres et dispose d'un capital actions de 1.490 livres;
- ii) La Swaziland Civil Servants Co-operative Society, Limited, qui compte 219 membres et dispose d'un capital actions de 1.146 livres 10 shillings.

Niveau de vie

Prix des denrées en 1951

	Livres	Shillings	Pence
Maïs (sacs de 183 livres)	1	14	6
Sorgho (sacs de 200 livres)	2	15	0
Pain (de 2 livres)			9
Lait (litre)		1	3
Viande de boeuf (livre)	10 p. à 2 s.		

Aménagement des campagnes, urbanisme et habitation

En 1951, le Gouvernement a encore augmenté les crédits relatifs aux logements destinés aux Africains; les conditions de logement sont satisfaisantes à la fois pour les Européens et pour les Africains.

Sécurité et assistance sociales

En dehors de la proclamation sur l'indemnisation des accidents du travail (Workmen's Compensation Proclamation), il n'a été institué à Souaziland aucune assurance sociale. D'ordinaire les tribus et les groupes familiaux prennent soin de leurs membres âgés ou invalides. Il n'existe pas de service de prévoyance sociale; en cas de nécessité, les commissaires de district fournissent une

assistance sur les deniers publics. En 1951, 41 familles recevaient des secours de l'assistance publique. Une aide financière est également accordée aux démobilisés et à leurs familles par l'intermédiaire de l'African Soldiers Benefit Fund. Les enfants sans ressources sont secourus par la Mission nazaréenne, qui dirige un petit orphelinat, ou par la Child Welfare Society du Souaziland méridional.

Lutte contre la criminalité et
 traitement des délinquants

Statistique de la criminalité pour 1951 :

	Nombre de condamnations				
	Hommes	Femmes	Total		
Infractions contre les personnes	483	64	547		
Infractions contre les biens	566	72	638		
Autres infractions	996	174	1.170		
	<u>2.045</u>	<u>310</u>	<u>2.355</u>		
Peines prononcées :	Adultes		Mineurs	Total	
	H.	F.	H.	F.	
Peine de mort	3	-	-	-	3
Peines privatives de liberté	2.002	320	-	-	2.322
Châtiments corporels	1	-	269	-	270
Etablissements pénitentiaires	Nombre		Moyenne journalière de la population détenue		
Prisons	8		433		
Personnel					
Européens	3				
Africains	53				

En 1951, aucun délinquant mineur n'a été condamné à une peine de prison; les autorités font tout en leur pouvoir pour éviter que les jeunes gens ne soient mis en prison. Des cours d'instruction élémentaire ont été organisés dans les trois prisons les plus importantes. En outre, les détenus qui purgent des peines de longue durée suivent des cours de construction sous la surveillance de spécialistes du bâtiment.

Santé publique

Les fonctions officielles en matière de santé publique et d'hygiène sont exercées par le Service médical et les commissaires de district.

Le tableau ci-après indique le nombre des membres du personnel médical et sanitaire :

	<u>Européens</u>	<u>Africains</u>	
Directeur des services médicaux	1	Assistants d'hôpital	3
Médecins	7	Infirmiers	1
Médecins adjoints	3	Infirmières	42
Chirurgien de district	1	Aides-infirmiers	4
Inspecteur d'hygiène	1	Assistants des services anti-paludiques	10
Soeurs infirmières	10		
Assistant de laboratoire	1		
Infirmiers	2		

<u>Dépenses</u>	<u>1949</u> (en livres)	<u>1950</u> (en livres)	<u>1951</u> (en livres)
Dépenses ordinaires			60.096
Dépenses de capital			<u>16.050</u>
Total :	41.033	49.383	<u>76.146</u>
Dépenses relatives aux travaux effectués par des services autres que le Service de santé ^{a/}			810
Aide financière reçue du Gouvernement métropolitain ^{a/}			20.282
Dépenses des missions et des organisations philanthropiques ^{a/}			16.506

^{a/} Ces dépenses sont comprises dans le total indiqué ci-dessus.

En 1951, les dépenses relatives à la santé publique représentaient 8,4 pour 100 des dépenses totales du territoire (non compris l'aide financière reçue du Gouvernement métropolitain).

<u>Etablissements</u>	<u>1949</u>		<u>1950</u>		<u>1951</u>
	<u>Nombre d'éta- blissements</u>	<u>Nombre de lits</u>	<u>Nombre d'éta- blissements</u>	<u>Nombre de lits</u>	<u>Nombre d'éta- blissements</u>
Hôpitaux du Gouvernement	2	108	2	131	3
des Missions	1	86	1	86	1
Centre de santé du Gouvernement	9	9			10
des Missions	8	8			9
Services spécialisés					
Léproserie					1
Service de lutte antipaludique					1
Laboratoire médical					1

L'école d'infirmières Ainsworth-Dickson, attachée au Bremersdorp Memorial Hospital, a organisé un cours de formation d'une durée de quatre ans et demi pour les infirmières et les sages-femmes africaines, ainsi qu'un cours de formation de deux ans pour les aides-infirmières.

Les maladies les plus répandues sont le paludisme, la syphilis, la dysenterie, la bronchite, la diarrhée et l'entérite. En 1950/51, la lutte contre le paludisme a été considérablement intensifiée; le nombre des cas constatés en 1951 était de 66 pour 100 inférieur au nombre enregistré en 1950. Vingt-deux centres sont équipés pour le traitement des maladies vénériennes; les trois principaux hôpitaux et la plupart des centres de santé ont créé des dispensaires prénatals et de puériculture.

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

La politique en matière d'enseignement vise à former le caractère et à augmenter les capacités de l'ensemble de la population, et à élever leur niveau d'instruction. Le but principal est d'instituer un système d'enseignement primaire qui permettrait d'amorcer une diffusion générale de l'enseignement. L'instruction est entièrement gratuite dans toutes les écoles primaires, à l'exception de deux écoles libres européennes. L'enseignement n'est pas obligatoire pour les enfants souazis.

Le personnel du Service de l'enseignement comprend un fonctionnaire principal, six inspecteurs d'école africains et neuf inspecteurs d'école ambulants, dont sept sont des Africains.

La plupart des écoles appartiennent à 19 sociétés de missions auxquelles le Gouvernement accorde des subventions pour les traitements du personnel, l'achat d'équipement et la construction d'immeubles. Les sociétés de missions ont de nombreux représentants aux Conseils consultatifs du territoire et des districts.

<u>Dépenses</u>	<u>1949</u> (en livres)	<u>1950</u> (en livres)	<u>1951</u> (en livres)
Dépenses ordinaires de toute provenance			89.980
Dépenses de capital de toute provenance			<u>14.763</u>
Total	68.353	76.003	104.743

Détail des dépenses

Dépenses à la charge du Gouvernement du territoire			53.354
Fonds national souazi			4.116
Aide reçue du Gouvernement métropolitain (<u>Colonial Development and Welfare Fund</u>)	35.888	25.467	28.273
Dépenses déclarées des sociétés de missions			<u>19.000</u>
			104.743

En 1951, l'ensemble des sommes que le Gouvernement a consacrées à l'enseignement représentait 12,5 pour 100 des dépenses totales du territoire.

L'enseignement primaire est de huit ans; l'âge moyen auquel les enfants africains entrent à l'école est de 10 ans. Au cours des premières années de l'enseignement primaire, la langue principale d'enseignement est le zoulou; à partir de la cinquième année, on se sert de plus en plus de l'anglais et à la septième année, on utilise à peu près exclusivement cette langue. Des sommes importantes sont consacrées au développement de l'enseignement secondaire; deux établissements d'enseignement secondaire pour Africains préparent aux examens universitaires et quatre écoles primaires ont institué des cours d'enseignement

secondaire qui mènent jusqu'au Junior certificate. En 1951, cinq Souazis ont été envoyés comme boursiers du gouvernement dans les universités de l'Union Sud-Africaine, dont deux pour étudier la médecine et les trois autres pour recevoir une formation d'instituteur. L'enseignement technique se donne à l'école professionnelle pour Africains de Mbabane, où l'on a créé des cours de construction et de menuiserie d'une durée de 4 ans. Un centre de formation professionnelle, dirigé par les Missionnaires et subventionné par le Gouvernement, forme des instituteurs; d'autre part, on construit actuellement une grande école normale pour Africains.

Statistiques de l'enseignement

La proportion des enfants africains d'âge scolaire qui fréquentent une école est de 35,5 pour 100; pour les enfants eurafricains et européens, le pourcentage est respectivement de 44 et 91.

<u>Nombre d'écoles</u>	<u>Pour Africains</u>	<u>Pour Eurafricains</u>	<u>Pour Européens</u>
Ecoles primaires	195	4	8
Ecoles secondaires ^{a/}	2	-	3
Ecole technique	1	-	-
Ecole normale	1	-	-

^{a/} En outre, 4 écoles primaires pour Africains et 3 écoles primaires pour Eurafricains ont des classes d'enseignement secondaires qui mènent jusqu'au Junior certificate.

<u>Nombre d'instituteurs</u>	<u>Africains</u>	<u>Eurafricains</u>	<u>Européens</u>
Ecoles primaires	388	15	32
Ecoles secondaires	18	1	6
Ecole technique	4	-	-
Ecole normale	2	-	-

<u>Nombre d'élèves</u>	<u>Africains</u>	<u>Eurafricains</u>	<u>Européens</u>
Ecoles primaires	14.080	327	630
Ecoles secondaires	264	12	75
Ecole technique	32	-	-
Ecole normale	33	-	-

On a organisé à Mbabane et dans deux villes de moindre importance, ainsi que dans les principales prisons, des cours élémentaires et des cours du soir pour adultes. Il y a deux bibliothèques publiques, neuf bibliothèques scolaires

et une bibliothèque à l'usage des instituteurs; en outre, le Service de l'enseignement distribue des livres dans les écoles. Depuis de nombreuses années, il existe des organisations de jeunesse, telles que les boy-scouts, les éclaireurs et les éclaireuses; la fusion du mouvement des boy-scouts avec celui des éclaireurs africains est sur le point d'être réalisée.

En 1951, on a créé treize nouvelles classes dans les écoles primaires pour Africains afin de répondre au nombre croissant d'inscriptions; le nombre d'élèves avait, en effet, atteint 15.000, contre 11.300 en 1946 et 8.000 en 1942. On a commencé la construction d'une école secondaire souazie et de la nouvelle école normale pour Africains et qui coûtera 10.000 livres.

Un journal hebdomadaire est publié en anglais et une revue mensuelle en souazi. Il existe quatre cinémas permanents, en plus du cinéma ambulante appartenant au Service de l'enseignement, qui a projeté dans les divers districts un certain nombre de films d'intérêt éducatif. Les postes de radio peuvent recevoir les émissions de l'Union Sud-Africaine et celles de l'Afrique orientale portugaise.

- - - - -